



POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Nominations à la Sécurité pénitentiaire

Commandant en chef : général de brigade EFFAYONG **ONONG Jean Germain**

Commandant en chef en second chargé des RH: lieutenant colonel MAMBOUMI Jocelyne, épse ASSOGBA, confirmée

Directeur des personnels : colonel DOULOU Joséphine

Prison centrale de LBV/ directeur: commandant NGOWET **Alex Steve**

Chef de service surveillance : capitaine MBOMGO Good Michel

Surveillant général : lieutenant **AUNOUVIET Djassy Frederick** Surveillant général adjoint 1 : lieutenant SIMBOUWE Fred Landry.

Les petites phrases de la semaine

Lambert Noël Matha, ministre de l'Intérieur:

"Le gouvernement annonce un déploiement conséquent des Forces de sécurité et de défense sur toute l'étendue du territoire national avec une plus grande concentration aux abords des établissements scolaires. Des fouilles systématiques des véhicules seront effectuées par les Forces de l'ordre dans le respect des droits humains et conventions internationales'

Jessye Ella Ekogha, porte-parole de la présidence de la République : "

Les peuples expriment les mêmes attentes vis-à-vis de leurs dirigeants. D'abord, une demande d'autorité qui implique l'exigence d'exemplarité et de probité. Ensuite, une demande d'efficacité. L'action publique doit porter des fruits à long terme mais aussi à court terme, c'est d'ailleurs ce qu'a ordonné le président de la République au Premier ministre".

Rodrigue Ondo Mfoumou, procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem:

a immediatement ouvert une enquête préliminaire minutieuse dans le département du Ntem et au-delà".

Depuis qu'il a été saisi, le parquet

Franck Ba'ponga, président de l'incubateur Iboga Think Tank:

Un peuple sans culture est un peuple qui n'existe pas".

Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, président de la Conférence épiscopale du Gabon:

"Chacun de nous est lumière. Alors, brillons partout où nous sommes sans avoir peur de qui que ce soit. Personne au monde n'est Dieu".

Rassemblées par Y.F.I

"L'État ne transigera pas sur ses missions!"

Libreville/Gabon

E Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a présidé, samedi 25 janvier dernier, à son cabinet, une réunion de crise entièrement consacrée aux prétendus enlèvements d'enfants. Une situation consécutive aux informations fortement relayées sur les réseaux sociaux et qui, malheureusement, a coûté la vie à deux de nos compatriotes : 🖰 Stanislas Mba Ngoua et Patrick Eyeghe.

Ont pris part à cette séance de travail, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert

question

pays.

Noël Matha, la ministre d'État, Il n'est pas ministre de la Défense nationale, Rose qu'un climat Christiane Osdélétère ou souka Raponda, le ministre une espèce d'État, ministre de chienlit de la Communication, s'installe porte-parole du gouvernedans notre ment, Edgar Anicet Mboumbou Miyakou, celui en charge de l'Économie



Le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, et certains membres de son équipe lors de la réunion de crise.

Ogandaga, la ministre de la Justice, Garde des sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, le ministre de la Santé, Dr Max Limoukou, ainsi que les officiers généraux et supérieurs des forces de défense et de sécurité.

Au regard de la psychose qui prévaut actuellement et qui est savamment entretenue par des individus tapis dans l'ombre, le chef du gouvernement, sur un ton ferme et déterminé, a indiqué que l'État ne faillira pas à ses missions relatives à la protection et à la sécurité des biens et des personnes. Aussi, a-t-il et des Finances, Jean-Marie rappelé, aux officiers généraux et supérieurs, les missions dévolues aux forces de défense et de sécurité. Dans cette optique, des éléments des forces de défense et de sécurité vont être déployés, massivement, dès aujourd'hui, aux abords des établissements scolaires et dans plusieurs artères des principales villes de notre pays.

Ces agents ont, entre autres, pour mission de procéder aux fouilles de tous les véhicules dans le strict respect des droits humains et des conventions internationales. Tout en sécurisant les bâtiments publics et les grandes surfaces. D'autant

que, a laissé entendre le chef du gouvernement, il n'est pas question qu'un climat délétère ou une espèce de chienlit s'installe dans notre pays. "L'État ne faillira pas et ne transigera pas sur ses missions ", a-t-il clairement indiqué. D'où a-t-il appelé l'ensemble de ses compatriotes au calme, à la retenue, à la clairvoyance et à vaquer librement à leurs occupations.

DIALOGUE social: le chef du gouvernement reçoit les syndicats ce matin à 10 heures, à la Primature.

La semaine **Avertissement**

VOILA une question qui vient à l'esprit de plusieurs observateurs à qui a pris une autre dimension. l'analyse de tout ce qui se fait et se dit autour du fameux Code du Revenons au Code du travail qui semble mettre en désaccord les travail. Cette interrogation a fortement fait echo ces derniers jours. Elle sera ainsi le sujet principal de cette chronique.

En attendant, il faut noter que la communication gouvernementale et la position, diamétralement opposée, des organisations syndicales de l'éducation à propos de l'école auront attiré l'attention de plus d'un. La rumeur persistante sur une vague d'enlèvements d'enfants dont s'est emparée la toile n'a donc laissé personne insensible. Ce, au regard de la tournure qu'a prise cette supposée rumeur le vendredi 24 janvier dernier, diverses manifestations dans les rues de Libreville s'étant soldées par des morts.

À ce jour, malgré les déclarations du gouvernement et celle du porte-parole de la présidence de la République, beaucoup y croient toujours. Bref, vivement que la lumière soit faite sur cette situation

centrales syndicales et le gouvernement. Aujourd'hui, si certaines représentations des travailleurs sont favorables à la signature du protocole d'accord, plusieurs autres, quant à elles, s'y opposent, reprochant au gouvernement la non prise en compte des amendements proposés par leurs soins.

Amateurisme ou précipitation ? S'interrogent certains. Vu que la plénière tripartite sollicitée par les travailleurs, et annoncée par le gouvernement le 3 février prochain aurait dû se tenir avant le préavis de grève initié par quelques centrales syndicales (du 23 au 27 janvier). Une situation d'avertissement qui a amené le gouvernement à examiner en Conseil interministériel les conséquences sociales qui en résultent.

Doit-on toujours en arriver là?

Martina ADA METOULE